



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU TUNNEL DU SOMPORT, JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 DE 15H00 À 20H00

à Pau, le 27 septembre 2022

**Le jeudi 29 septembre 2022, le tunnel du Somport sera fermé à la circulation pour tous les véhicules de 15h00 à 20h00 afin de permettre la réalisation de l'exercice annuel prévu dans le Plan de Secours Binational.**

Durant cette période, la circulation sera interdite dans le tunnel du Somport dans les 2 sens de circulation, France/Espagne et Espagne/France.

Dans le sens France/Espagne, seuls les poids lourds de plus de 3,5T n'assurant pas les dessertes locales, seront retournés au rond-point de Gurmençon.

Durant ces heures, la circulation entre l'Espagne et la France se fera par le col du Somport pour tous les véhicules, y compris les poids-lourds et les transports de matières dangereuses.

Toutefois, les poids-lourds en provenance d'Espagne (sens Espagne/France), pourront, en cas de nécessité, être arrêtés et stationnés après les Forges d'Abel et sur l'aire d'Etsaut afin de laisser le libre accès aux secours montants.

Les poids-lourds en provenance de France (sens France/Espagne), en transit déjà engagés dans la vallée d'Aspe, pourront en cas de nécessité, être arrêtés et stationnés sur l'aire d'Etsaut afin de laisser le libre accès aux secours montants.

Les modalités de circulation décrites ci-dessus ne s'appliquent pas aux véhicules de secours, aux véhicules de gendarmerie, aux véhicules de l'exploitant du tunnel du Somport et aux véhicules de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA).

---

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : [pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64

